

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 31 octobre 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 105 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Jean-François DENIS - Eric LEOTARD - Antoine LORENZI - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET - Frédéric DUTOIT - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Renée MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Christian MAYADOUX - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Marie-Françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Gabriel PERNIN - Claude PIZZIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Stéphane VENTRE - Jean VIARD - Charles VIGNY.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Sylvie ANDRIEUX représentée par Charles VIGNY - Jean-Iuc BENNAHMIA représenté par Christophe MADROLLE - Gérard BISMUTH représenté par Alexandre BIZAILLON - Roland BLUM représenté par Martine VASSAL - Sylvia BONIFAY représentée par Alain CROCE - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - Laure-Agnès CARADEC représentée par Yves MORAINÉ - Pascal CHAIX représenté par Danielle MILON - Eric DI MECO représenté par Robert HABRANT - Joël DUTTO représenté par Marc POGGIALE - Victor Hugo ESPINOSA représenté par Olivier AGULLO - François FRANCESCHI représenté par Jean VIARD - France GAMERRE représentée par Eugène CASELLI - Magali GARDE représentée par René MALLEVILLE - Samia GHALI représentée par Jacqueline DURANDO - Bruno GILLES représenté par Bernard SUSINI - Vincent GOMEZ représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Gérard GRAUGNARD représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Bernard JACQUIER représenté par Sabine BERNASCONI - Mourad KAHOUK représenté par Stéphane VENTRE - Alain LAURENS représenté par Antoine LORENZI - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Corinne LEGAL représentée par Jean BRUNEL - Christophe LOPEZ représenté par Robert MALATESTA - Marie-Louise LOTA représentée par Jérôme ORGEAS - Patrick MAGRO représenté par Abdelwaab LAKHDAR - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jacqueline MAURIC représentée par Maxime TOMMASINI - Patrick MENNUCCI représenté par François-Noël BERNARDI - Jean MONTAGNAC représenté par Eric DIARD - Renaud MUSELIER représenté par Xavier CACHARD - Sylvie NESPOULOUS représentée par Joëlle BOULAY - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Gérard PEPE représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jacques ROCCA SERRA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Antoine ROUZAUD représenté par Jean-Pierre RAVOUX - Lionel ROYER PERREAUT représenté par Guy TEISSIER - Arlette SALVO représentée par Patrick BORE - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI - René TAVERA représenté par Gérard FERREOL - Clément YANA représenté par Gabriel PERNIN - Karim ZERIBI représenté par Jean-Pierre FOUQUET.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Olivier BLANC - Claude DAUMERGUE - Mireille FOURNERON - Martine GOELZER - Laurence JOUANDON - Michel LO IACONO - Marie-José PEREZ - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Signé le 31 Octobre 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 04 novembre 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

VOI 001-662/13/CC

■ Approbation de la revalorisation des autorisations de programme de l'Espace Public Voirie - Circulation
DRM 13/9768/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre des missions afférentes à sa compétence d'aménagement, de gestion et d'entretien des voies, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a mis en place une programmation d'études et de travaux qui nécessite la revalorisation et l'affectation d'autorisations de programme ainsi que le positionnement des crédits de paiement correspondants.

Ainsi doivent être inscrites au budget supplémentaire 2013 de nouvelles revalorisations d'autorisations de programme d'investissement en ce qui concerne la création, l'aménagement, l'entretien de voirie, la signalisation et la circulation.

Par ailleurs deux libellés d'opération ont été modifiés suite à des changements intervenus dans la nature des travaux.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la revalorisation des opérations listées ci-après, afin de pouvoir réaliser l'exécution des études et des travaux s'y rapportant.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées les revalorisations des autorisations de programme pour les opérations d'investissement suivantes :

Signé le 31 Octobre 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 04 novembre 2013

Budget Principal (101)

SOUS-POL.	N° D'OPE.	LIBELLE	Montant de l'AP existante	Montant de la revalorisation demandée	Montant de l'AP revalorisée	MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT	
						2013	2014
Montants en euros							
C310	2012/00079	CASSIS – AMENAGEMENT DE GANTEAUME ET VIGUERIE SUITE TRAME CIRCULATOIRE EN SENS UNIQUE	750 000	+ 1 160 000	1 910 000	400 000	500 000
C310	2009/00124	DNL – MPM – PREVISIONNEL ETUDES DE VOIRIE	1 000 000	+ 252 000	1 252 000	985 000	800 000
C310	2005/00152	ENSUES-LA-REDONNE – AMENAGEMENT DE LA PLACE DES AIRES ETUDES	1 900 000	+150 000	2 050 000	240 000	1 000 000
C310	2009/00194	GIGNAC-LA-NERTHE - AMENAGEMENT DU CHEMIN DES GRANETTES	450 000	+ 100 000	550 000	160 000	200 000
C310	2012/00126	LE ROVE - VOIRIE ZI DES PIELETTES	50 000	+ 450 000	500 000	200 000	200 000

SOUS-POL.	N° D'OPE.	LIBELLE	Montant de l'AP existante	Montant de la revalorisation demandée	Montant de l'AP revalorisée	MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT	
						2013	2014
Montants en euros							
C310	2011/00060	MARIGNANE - CREATION D'UN ROND-POINT AU CARREFOUR AVENUE DU GENERAL RAOUL SALAN / AVENUE ETIENNE LOMBARDO	800 000	+ 300 000	1 100 000	40 000	300 000
C310	2010/00075	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE CAFFO (CAUE)	820 000	+ 30 000	850 000	240 000	400 000
C310	2010/00076	MARSEILLE - REHABILITATION DE LA PLACE LIEUTENANT ALBERT DURAND	800 000	+ 20 000	820 000	160 000	500 000
C310	2009/00185	PLAN-DE-CUQUES - AMENAGEMENT DE L'AVENUE PASTEUR- ETUDES	1 062 000	+ 1 500 000	2 562 000	360 500	
C310	2011/00115	SAINT-VICTOIRET - AMENAGEMENT DES BOULEVARDS GEORGES DELOUSTAL ET JEAN MERMOZ	50 000	+ 150 000	200 000	28 800	150 000
C310	2011/00113	SEPTEMES-LES-VALLONS - AMENAGEMENT DE L'AVENUE BAPTISTIN RAPHAEL	525 000	+ 125 000	650 000	80 000	100 000

TOTAL DES REVALORISATIONS D'AP :	+ 4 237 000 euros
-----------------------------------------	--------------------------

Article 2 :

Sont approuvés les changements de libellé et les revalorisations des autorisations de programme pour les opérations d'investissement suivantes :

SOUS-POL.	N° D'OPE.	LIBELLE	Montant de l'AP existante	Montant de la revalorisation demandée	Montant de l'AP revalorisée	MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT	
						2013	2014
Montants en euros							
C310	2012/00116	ENSUES-LA-REDONNE - AMENAGEMENT DE L'ACCES ET DES PARKINGS DU CIMETIERE ET DE LA SALLE DE LA CULTURE / PARKING MADRAGUE	600 000	+200 000	800 000	24 000	450 000
C310	2012/00167	SEPTEMES-LES-VALLONS - AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA BEDOULE (RD 59c)	100 000	+110 000	210 000	105 000	105 000
TOTAL DES REVALORISATIONS D'AP :				+ 310 000 euros			

Article 3 :

Les crédits nécessaires à ces opérations sont inscrits au Budget 2013 et suivants :
Budget Principal (101) : Natures 1321, 2315, 2031, 2033, 20414, 2158, 21578, 2152, 20413, 20417, 20418, 458 104 Fonctions 821 / 822 – Sous-Politique E110, C310.

Pour Visa,
La Vice-Présidente Déléguée à la
Voirie et aux Grandes Infrastructures routières

Danielle MILON

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Voirie et signalisation

Christophe MASSE

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI